



L'école municipale

des sports jeunes

14-17 ans

18-25 ans

Noël sports

du 26 déc. au 4 janv.

Animations sportives
pour les jeunes

2018
2019

Activités sportives Noël

14-17 ans

SPORTS D'OPPOSITION

Sports d'opposition
du lundi au vendredi

de 10 h 30 à 12 h

Espace Edmond Inebria

Entretien corporel
du lundi au vendredi

de 12 h à 13 h 30

Espace Edmond Inebria

MÉTIERS DE LA FORME

Circuit training
les lundis et jeudis

de 10 h à 12 h

Salle Voltaire

Musculation
les mercredis et vendredis

de 10 h à 12 h

Salle Voltaire

Fitness
jeudi 27 décembre et jeudi 3 janvier

de 18 h à 20 h

Salle Voltaire

MULTI-ACTIVITÉS

Futsal
du lundi au vendredi

de 14 h à 16 h

Gymnase Colette Besson

Badminton / tennis de table
du mercredi 2 vendredi 4 janvier

de 16 h à 18 h

Gymnase Voltaire

18-25 ans

SPORTS D'OPPOSITION

Sports d'opposition

du lundi au vendredi

de 10 h 30 à 12 h

Espace Edmond Inebria

Entretien corporel

du lundi au vendredi

de 12 h à 13 h 30

Espace Edmond Inebria

MÉTIERS DE LA FORME

Circuit training

les lundis et jeudis

de 10 h à 12 h

Salle Voltaire

Musculation

les mercredis et vendredis

de 10 h à 12 h

Salle Voltaire

les mercredis et vendredis

de 18 h à 20 h

Espace Verlaine

Fitness

jeudi 27 décembre et jeudi 3 janvier

de 18 h à 20 h

Salle Voltaire

MULTI-ACTIVITÉS

Futsal

du lundi au vendredi

de 16 h à 18 h

Gymnase Colette Besson



Infos complémentaires

**Fermé lundi 24, mardi 25 décembre
et le 1^{er} janvier.**

Le service des activités physiques et sportives et l'équipe d'animation sportive de proximité mettent en place pour l'année scolaire 2018/2019 un programme à destination d'un public jeune.

Renseignements

Auprès des éducateurs et animateurs sportifs

**04 76 24 77 69 (espace Voltaire) et au service des sports
04 56 58 92 88.**



EMS jeunes **14-17 ans**

▷ Remplir l'autorisation parentale

Je soussigné(e)

Parent ou inscrit

Qualité (père, mère) :

Nom (majuscules) :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Établissement scolaire :

autorise mon enfant à participer aux créneaux sportifs

Nom (majuscules) :

Prénom :

Date de naissance :

Je déclare que mon enfant ne présente pas de contre-indications médicales pour les activités choisies.

Je donne l'autorisation de pratiquer tout geste chirurgical et anesthésie en cas d'urgence.

Je certifie que mon enfant est assuré contre les risques extra-scolaires.

J'autorise mon enfant à être filmé ou photographié.

J'autorise mon enfant à rentrer seul.

À Saint-Martin-d'Hères, le.....

Signature des parents :

EMS jeunes **18-25 ans**

▷ Remplir le formulaire ci-dessous et se rendre sur le lieu de l'activité

Nom (majuscules) :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Activités choisies :

Je déclare ne présenter aucune contre-indication médicale pour les activités choisies.

Je donne l'autorisation de pratiquer tout geste chirurgical et anesthésie en cas d'urgence.

Je certifie être assuré pour les pratiques sportives.

Je donne mon accord pour être filmé ou photographié.

À Saint-Martin-d'Hères, le.....

Signature de l'inscrit :

Noël sports

Pour qui ?

Les adolescents de 14-17 ans

Les jeunes de 18-25 ans

Les thèmes

Sports d'opposition, entretien corporel, circuit training, musculation, fitness, futsal, badminton, tennis de table.

Renseignements

▷ Auprès des éducateurs et animateurs sportifs à l'espace Voltaire (Tél. 04 76 24 77 69) et au service des activités physiques et sportives (Tél. 04 56 58 92 88 et 04 56 58 32 76).

Inscriptions

- ▷ Si l'adolescent ou le jeune a déjà sa carte d'EMS Jeune, s'inscrire directement auprès des animateurs, secteur jeunes, sur place pendant le créneau sportif
- ▷ Si l'adolescent ou le jeune n'a pas sa carte d'EMS Jeune, s'inscrire au service des APS.
- ▷ Les inscriptions pour les rencontres Place aux jeunes sont auprès du Pôle jeunesse.

Le jeune mineur reste sous la responsabilité de la ville pendant toute la durée de la séance sportive.

Dès qu'elle a pris fin, le jeune est à nouveau placé sous la garde juridique de ses parents qui l'ont autorisé à rentrer seul au domicile, ou qui ont convenu avec lui de venir le chercher ou qui ont mandaté une personne de leur choix. La ville n'assume plus aucune charge du jeune dès la fin de la séance.